ASSISTANT INFORMATICIEN

LE CONTRAT

Contrat de Gendarme Adjoint Volontaire Emploi Particuliers de 2 ans.
Formation en école de Gendarmerie : 6 semaines en internat.
(Formation militaire rémunérée)
Salaire en sortie de formation : 1100€ net + logement.

Les avantages de l'emploi :

- Salaire de 930€ net (non imposable) + prime alimentation de 224€ mensuel.
- Hébergement gratuit charges comprises, sans taxe d'habitation.
- 45 jours de congés par an dès la 2e année.
- Possibilité de passer le permis B.
- 75% de réduction sur le tarif SNCF toute l'années en France.
- Accès au concours interne de sous-officier après un an de service.

LES MISSIONS

- Mise en place des réseaux.
- Dépannage informatique.
- Télécommunication.

LES COMPÉTENCES REQUISES

Les compétences techniques et particulières :

- Être titulaire du Bac pro dans le domaine minimum.
- Le permis de conduire B est un plus.

Les savoir-être demandés :

- Savoir faire preuve de réactivité et d'initiative.
- Être disponible.
- Savoir travailler en équipe.
- Avoir le sens des relatons humaines.

LES CONDITIONS À REMPLIR

- Être de nationalité française et âgé de moins de 26 ans au jour du dépôt de dossier.
- Avoir sa carte nationale d'identité en cours de validité.
- Avoir effectué la journée d'appel à la défense (JDC).
- Être de bonne moralité.

POUR CANDIDATER

Prenez rendez-vous avec votre conseiller Mission Locale de Paris.